

JUSTICE

EN COMPARUTION IMMÉDIATE
Violence ou légitime défense ?

Ce Colmarien de 22 ans vit en concubinage. Il a reconnu la fille de sa compagne, née d'un autre lit. Le couple, toutefois, ne vit pas ensemble. Ils se sont retrouvés samedi soir. Mais tout ne s'est pas bien passé. Elle était allée voir le père de son enfant, actuellement au centre de détention d'Oermingen, sans le dire à son compagnon. Pour se dernier, c'est le signe qu'ils entretiennent encore une relation. Rapidement, les insultes ont fusé. La jeune femme a saisi le prévenu à la gorge et au bras. Lui l'a prise par les cheveux pour la sortir de son appartement. La jeune femme, elle, a prévenu la police, affirmant avoir été frappée. De plus, elle est enceinte, ce qu'elle avait dit à son compagnon, sans qu'il l'ait crue. C'est en pleurs qu'il a expliqué

tout cela à la barre, ajoutant que sa compagne a des problèmes de polytoxicomanie mais qu'il l'aime et veut cet enfant. Le procureur adjoint, Jean-Jacques Gauthier, a estimé que la situation dans ce couple est « explosive ». « Mais il faut qu'il comprenne, il ne peut pas faire justice lui-même. » Il a requis huit mois de prison dont cinq avec sursis mis à l'épreuve (SME). Selon l'avocat de la défense, M^e Frédérique Kessler, son client n'a fait que répondre à la violence de sa compagne de façon proportionnée. La jeune femme, suite à cette altercation, n'est pas blessée. Il y a légitime défense et M^e Kessler a plaidé la relaxe. Le Colmarien a été condamné à cinq mois assortis du SME. Il est sorti libre de l'audience.

J.-F. T.

AUJOURD'HUI

Jeudi 26 mai

St Bérenger

AMBULANCES
Ambulances de Colmar,
☎ 03 89 32 72 90.
Pour les appels urgents, composer le 15.

APPELS D'URGENCE

Commissariat de police : appels de secours, 17 et appels non urgents, ☎ 03 89 29 47 00.

Bureau de police Ouest : 23, avenue de Rome, ☎ 03 89 30 10 15 ; de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h (fermé les samedis et dimanches).

Sapeurs-pompiers : appels de secours, 18 et appels non urgents, ☎ 03 89 30 19 00 (durant les heures ouvrables).

Vialis : ☎ 0800006800 (urgence gaz) et ☎ 03 89 23 99 77 (urgence électricité).

Colmarienne des eaux (eau, assainissement, épuration), ☎ 03 89 22 94 50 (24 heures/24).

Clinique du Diaconat :

☎ 03 89 21 22 23.

Hôpital Pasteur : ☎ 03 89 12 40 00.

Urgences ophtalmologie :

☎ 03 89 12 41 80.

Astreinte pour les urgences externes de chirurgie vasculaire (tous les jours de 18 h 30 à 8 h 30) :

Service d'Accueil des Urgences (S.A.U.) des Hôpitaux Civils de Colmar ☎ 03 89 12 41 80.

Hôpital Albert-Schweitzer : ☎ 03 89 21 28 00 (accueil standard).

Astreinte pour les urgences externes de cardiologie (24 h/24) :

Hôpital Albert-Schweitzer de Colmar ☎ 03 89 21 27 40.

Centre antipoison à Strasbourg :

☎ 03 88 37 37 37.

PHARMACIES DE GARDE

- Le pharmacien de garde est indiqué sur la porte de toutes les pharmacies.

- De 19 h à 22 h pour les ordonnances urgentes (à partir de 9 h les dimanches et jours fériés).

Urgences : à partir de 22 h, se présenter au commissariat pour les villes de Mulhouse, Brunstatt, Colmar, St-Louis, Guebwiller, Wittenheim ou téléphoner à la gendarmerie (le 17) dans les autres cas.

- Adresse Internet : <http://www.pharma68.fr>

Colmar : pharmacie de l'Etoile, 20 Grand'rue.

Ingersheim : pharmacie d'Ingersheim, 10a route de Colmar.

Sélestat : pharmacie de la Licorne, 5 rue du Marteau.

Guebwiller : pharmacie Bischoff, 8 rue Théodore-Deck.

OFFICE DU TOURISME
Place Unterlinden à Colmar,
☎ 03 89 20 68 92 ; ouvert de 9 h à 18 h.

ADRESSES UTILES
Déchetteries Ladhof
(☎ 03 89 23 65 30) et **Europe**
(☎ 03 89 27 50 93) : ouvertes du lundi au vendredi de 9 h à 19 h.

Maison de la justice et du droit de Colmar, 11a, avenue de Rome,
☎ 03 89 80 11 67, consultation gratuite d'un écrivain public le mardi ; consultations juridiques gratuites lundi et jeudi de 14 h à 16 h ; au tribunal de grande instance (salle 1), mercredi et vendredi de 14 h à 16 h.

Délégué du Défenseur des droits, Daniel Herment, préfecture du Haut-Rhin, 11 rue de la République à

Colmar. Permanence le jeudi de 13 h à 15 h (sur rendez-vous).
☎ 03 89 29 21 12.

Maison des personnes handicapées
48a avenue de la République
☎ 03 89 30 68 10 ; ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Pôle gérontologie, 3, rue Gambetta
☎ 03 89 20 17 77.

Apamad-Apalib (Association d'aide à domicile, organiser un retour d'hospitalisation, aide à la toilette, livraison de repas...), 197, avenue d'Alsace à Colmar ☎ 03 89 23 47 11.

Droit au Logement 68 (DAL), association de défense des personnes mal logées ou sans-abri, le jeudi de 14 h à 16 h (salle 28, 2^e étage) et le samedi de 9 h à 11 h (salle 213, 2^e étage), à la Maison des associations.
☎ 03 89 33 93 20 ou dal68@wanadoo.fr

ADIL 68 (infos et conseils gratuits sur le logement), 31, avenue Clémenceau,
☎ 03 89 21 75 25, uniquement sur rendez-vous et par téléphone du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h (jusqu'à 17 h le vendredi), fermé au public le jeudi matin.

Association syndicale des Familles monoparentales et recomposées - Aide aux victimes de violences intrafamiliales (ASFMR) - Centre de médiation familiale : 4, rue de la 5^e-Division-Blindée ☎ 03 89 41 58 17 et ☎ 03 89 41 30 30.

Association de solidarité avec les travailleurs immigrés (ASTI), maison des Associations, 6 route d'Ingersheim ☎ 03 89 23 45 27 ; ouvert tous les jours de 8 h à 11 h 45 et de 14 h à 15 h 45.

Association Argile : centre de soins spécialisés en toxicomanie, 15, rue Peyerimhoff, ☎ 03 89 24 94 71, accueil : lundi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h, mardi de 10 h 30 à 12 h 30, jeudi de 14 h à 17 h, vendredi de 10 h 30 à 12 h 30 et sur rendez-vous.

Schiozspoir : ☎ 03 89 57 64 28. Permanences à l'hôpital de Rouffach le jeudi de 14 h 30 à 17 h, le 1^{er} jeudi du mois rue des Blés à Colmar de 14 h à 16 h et à l'hôpital de jour de l'hôpital Pasteur le 3^e jeudi du mois de 14 h à 16 h.

Maison de la Ligue et des Patients, centre de prévention et d'informations, accompagnement des malades et de leurs proches. Ouvert tous les jours de 9 h à 17 h, 11 rue Camille-Schlumberger ☎ 03 89 41 18 94.

Association Pierre-Clément (accompagnement de fin de vie), 21, rue Stanislas à Colmar, ☎ 03 89 24 56 53. Accueil et permanence téléphonique le mardi de 16 h à 18 h.

JALMALV (jusqu'à la mort accompagner la vie) : 27, rue Berthe-Molly à Colmar, ☎ 03 89 41 68 19. Accueil, écoute et soutien deuil : mercredi de 8 h 30 à 11 h 30 ; jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 17 h ; vendredi de 12 h 30 à 17 h.

Françoise Altheimer Haut-Rhin : permanence ☎ 03 89 21 22 22 le lundi et mercredi de 14 h à 16 h, le samedi de 9 h 30 à 11 h 30. Accueil public à la clinique du Diaconat 18, rue Charles-Sandherr les lundis et mercredis de 14 h à 16 h, et le samedi de 9 h 30 à 11 h 30.

Pôle Emploi de Colmar-Euro, 140, rue du Logelbach à Colmar et **Pôle Emploi Colmar Lacarre,** 45, rue de la Fecht à Colmar. Ouverts tous les jours de 8 h 30 à 16 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h, ☎ 39 49.

SPA ☎ 03 89 41 16 53.

COLMAR - RHIN - VOSGES Le Schéma de Cohérence Territoriale adopté

Le développement passe par l'attractivité

Après quatre ans de travaux et plus de 75 réunions, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Colmar-Rhin-Vosges a été arrêté à l'unanimité, mardi, lors de la dernière séance du comité syndical.

CES QUATRE ANNÉES ont également été émaillées de différents ateliers, séminaires, visites de terrains... ce qui a permis au grand public et aux partenaires associés de s'exprimer sur le diagnostic, les enjeux, les objectifs et orientations du projet de SCoT. Le document de planification stratégique est d'importance primordiale pour le développement et l'attractivité d'un territoire, couvrant 60 communes. Il concerne de ce fait plus de 150 000 habitants.

Les seuls espaces de développement restent le long du Rhin entre Bâle et Rotterdam

« Notre territoire se doit d'être dynamique et compétitif pour attirer de nouvelles entreprises, maintenir celles existantes, et accueillir de nouveaux habitants dans un cadre de vie de qualité. Le SCoT se veut donc un outil à la disposition des élus, des habitants et des forces vives du terri-

toire pour construire notre avenir », indique son président, Yves Hemedinger. Différents éléments ont conduit à l'élaboration du document validé par l'assemblée. Le premier concerne l'habitat. Selon une étude réalisée par l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne (AURM) en juin 2015, Colmar Agglomération est l'agglomération qui bénéficie de la plus forte hausse de population entre 2007 et 2012, sur les dix agglomérations les plus peuplées de la nouvelle Région Grand Est. Colmar, quant à elle, figure en tête des 20 communes de la Région Grand Est les plus peuplées, pour son augmentation de population sur la même période. 2007-2012. « Cette dynamique démographique est un point essentiel à prendre en compte dans le SCoT, qui dédie 478 hectares au développement de l'habitat, soit une consommation foncière prévue de 24 hectares/an - en baisse par rapport aux années précédentes », souligne le premier adjoint au maire de Colmar et conseiller départemental.

La programmation de 1 050 logements par an attendue sur le territoire se fera dans un contexte de préoccupation d'économie du foncier. Priorité sera donnée au renouvellement urbain et

à l'utilisation de dents creuses. On tiendra pareillement compte des densités qui s'échelonnent entre 50 et 20 logements par hectare.

Au chapitre de l'économie, outre son réseau d'entreprises structurantes, le territoire possède de nombreux atouts qui en font un territoire dynamique en termes de production d'emplois. Selon l'étude de l'AURM, le taux de chômage dans la zone d'emploi de Colmar est le plus faible de toute la Région Grand Est. Il s'agit dès lors de conforter cette place et de mettre l'économie au cœur du SCoT. « Nous avons mené un travail d'ampleur sur la question du foncier économique », analyse Yves Hemedinger. 378 hectares de zones dédiées au développement économique sont inscrits dans le SCoT, auquel il convient d'ajouter le potentiel des zones économiques situées sur la bande rhénane. Ce sont les seuls espaces de développement restants le long du Rhin, entre Bâle et Rotterdam.

Créer un territoire des courtes distances

Par ailleurs, le SCoT est le territoire pilote de la démarche ECOS-COT, qui permet de mieux appréhender les interactions entre économie et aménagement du territoire. Tout comme elle per-

met de développer une approche plus qualitative, globale et stratégique du développement économique.

Enfin, « le développement des modes de transport alternatifs à l'automobile est un axe fort présent dans le SCoT », soutient son président. Il cite l'ouverture aux voyageurs de la liaison ferrée entre Colmar et Volgsheim, le développement des pistes cyclables, le développement de l'intermodalité... « qui sont autant de thématiques abordées pour créer un territoire des courtes distances alors que la réalisation du contournement sud de Colmar est également préconisée. » En matière de commerce, l'objectif est « d'améliorer la réponse aux besoins de la population en organisant une armature commerciale cohérente sur le territoire et en développant la vitalité commerciale au cœur des centres-villes et villages. » Au chapitre de l'environnement, le SCoT s'attache à « la protection des milieux écologiques sur son territoire. » Il préserve la trame verte et bleue, la nature en ville et protège les paysages. Il préconise la gestion durable des ressources et la prévention des risques. ■

➤ @ www.scot-crvr.fr et scot@aggl-colmar.fr

FAITS DIVERS Colmar

Le piéton était pressé



Le conducteur de la camionnette a perdu le contrôle de son véhicule dans le rond-point, rue de la Semm. PHOTO DNA - PK

LA CONDUCTRICE d'une Renault Scenic circulait rue de la 1^{re}-Armée-Française, en direction de la sortie de la ville mardi, à 17 h 30, quand un homme a surgi en courant au niveau du feu tricolore, sans regarder s'il pouvait traverser. L'automobiliste, une Colmarienne de 47 ans, n'a pas pu l'éviter. L'homme, un habitant d'Ohnenheim de 34 ans, présentait des plaies saignantes au nez et au front. Il a été transporté à l'hôpital Pasteur.

Perte de contrôle

Le conducteur d'une camionnette Ducato a perdu le contrôle de son véhicule dans le rond-point rue de la Semm, mercredi à 10 h 40. Cet habitant de Schiltigheim de 62 ans a percuté une Citroën Jumper de la société Orange qui se trouvait devant lui, camionnette qui s'est couchée sur le flanc. La Ducato a ensuite défoncé un muret puis un boîtier électrique avant d'emboutir une voiture en stationnement. Il n'y a pas de blessés et les dépistages sont négatifs. L'accident a provoqué une gêne à la circulation et le trafic a été interrompu quelques instants en direction du centre-ville. L'électricité a été coupée par Vialis, le temps de faire les réparations.

concernant lui sera communiquée ultérieurement.

Chute en cyclo

Un cyclomotoriste de 16 ans qui circulait rue de la Poudrière en direction de la rue de Londres, mercredi à midi, a fait une chute de son engin en voulant éviter

une voiture qui tournait à droite, vers la rue de Logelbach. Le jeune homme présentait des dermabrasions. Il a été transporté à l'hôpital Pasteur.

Feu de voiture

Les pompiers sont intervenus à 0 h 10, dans la nuit de mardi à

mercredi, pour un feu de voiture au niveau du 12, rue de Lausanne. Une Opel Zafira a été entièrement détruite par les flammes. Les pompiers ont utilisé une lance sur dévidoir tournant. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'origine du sinistre est criminelle. ■

HOMMAGE DES GENDARMES À LEUR CAMARADE

Les gendarmes de la caserne de Colmar ont rendu hommage, hier, à leur camarade l'adjudant Alain Nicolas du GIGN, mort samedi en voulant maîtriser un forcené à Gassin dans le Var. Le colonel Constant Caylus, commandant du groupement de gendarmerie du Haut-Rhin, a rappelé les circonstances de ce drame avant qu'une minute de silence ne soit respectée en sa mémoire. L'adjudant Nicolas était marié et père de deux enfants. Aujourd'hui, une autre cérémonie aura lieu en hommage aux quatre gendarmes décédés dans le crash d'un hélicoptère dans les Hautes-Pyrénées vendredi.

HOMMAGE DES GENDARMES À LEUR CAMARADE



Les gendarmes de la compagnie de Colmar ont rendu hommage à leur collègue du GIGN mort le 21 mai durant une mission. PHOTO DNA-JEAN-FRÉDÉRIC TUEFFERD